

Sous-section 3.—Entreposage du pétrole et de ses dérivés

Les installations d'emmagasinage en gros du pétrole et de ses dérivés sont établies à des centres de distribution, d'accès commode, souvent sur la rive d'un cours d'eau afin de bénéficier pleinement du transport par eau, moins coûteux. De là les produits sont acheminés par bateau, wagon ou camion, vers les dépôts de distribution de moindre importance ou directement vers les débouchés de détail. Les principaux centres de raffinage et de distribution sont situés aux endroits suivants ou dans leurs environs: Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Sarnia, Fort William, Regina, Calgary, Turner Valley, Edmonton et Vancouver.

35.—Pétrole et dérivés en entrepôt, 1^{er} janvier 1959-1961

(Barils de 35 gallons impériaux)

Détail	1959	1960	1961
	barils	barils	barils
Pétrole brut.....	..	9,001,851 ¹	9,865,806 ¹
Liquides dérivés du gaz naturel.....	..	32,689 ¹	186,142 ¹
Gaz liquéfié.....	179,931	277,377	164,828
Aliments pétrochimiques pour les animaux.....	18,130	41,893	27,975
Produits du naphte.....	337,070	407,034	459,148
Essence d'aviation.....	1,453,608	1,430,675	1,074,822
Essence de moteur.....	16,855,788	19,178,603	18,577,565
Carburant de turbo-réacteur.....	958,785	1,237,957	1,483,803
Kérosène, huile de chauffage (poêle) et carburant de tracteurs.....	4,872,923	5,439,609	5,539,036
Carburant de diesel.....	5,040,179	6,096,810	6,866,470
Mazout léger (nos 2 et 3).....	14,670,133	17,284,700	17,589,340
Mazout lourd (nos 4, 5 et 6).....	5,029,765	5,762,987	6,521,209
Asphalte.....	979,101	1,350,151	1,501,845
Coke.....	38,037	56,858	90,805
Huile lubrifiante et de graissage.....	1,530,027	1,503,929	1,612,843
Cire et chandelles.....	26,009	24,119	18,264
Gaz distillé.....	700	570	1,381
Produits non raffinés.....	5,000,504	5,442,328	5,979,438

¹ Aux raffineries seulement.

Sous-section 4.—Entreposage de marchandises générales et de produits frigorifiés

Entrepôts publics.—La statistique sommaire de l'entreposage au Canada présentée au tableau 36 porte sur la majorité des établissements qui offrent au public des services d'entreposage de marchandises générales et de produits frigorifiés. Les associations et les organisations, telles que les coopératives, qui tiennent des entrepôts et des magasins au bénéfice de leurs membres, ne sont pas comprises, non plus que les conserveries et les autres établissements qui ont leurs propres entrepôts. Les petits entrepôts d'aliments ne sont pas inclus, sauf lorsqu'ils font partie d'une entreprise d'entreposage général.

Depuis 1960, la statistique des entreposeurs de biens mobiliers autrefois comprise dans celle de l'entreposage est établie séparément. Elle est donnée au tableau 11, Transports routiers, p. 858.